

L'ASSOCIATION PAPER BY NATURE ET SON LABEL



PRESENTATION GENERALE DE L'ASSOCIATION

L'Association *PAPER BY NATURE*, enregistrée à Bruxelles, a été créée en 2008 par les principaux acteurs européens de l'industrie du papier, parmi lesquels les fabricants de fournitures papetières de bureaux tels que les blocs-notes, les cahiers de notes ou encore les enveloppes. Il s'agit d'une association sans but lucratif (ASBL) de droit belge, dont le siège est à Bruxelles. Le secrétariat est quant à lui basé à Paris.

L'association délivre l'écolabel Paper by Nature qui certifie des **produits papetiers transformés éco-responsables**.

Face à la demande croissante des consommateurs et des industriels, l'Association a été créée pour offrir une référence européenne unique en matière de produits papetiers transformés éco-responsables. En effet, avant le label PAPER BY NATURE, aucun label européen n'existait pour les produits transformés issus du papier : la EU Flower ne couvre que le papier à copier, le papier graphique et les mouchoirs.

L'Association encourage et promeut des pratiques environnementales responsables dans l'industrie des produits papetiers transformés. Elle procure aussi un cadre au sein duquel les acteurs industriels et la société civile peuvent entretenir un dialogue constructif, notamment lors des étapes de révision des critères du label.

LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

L'association a été créée par les deux associations professionnelles que sont la FEPE (European Envelope Manufacturers Association) et la MECSEA (Manufacturers of Educational and Commercial Stationery European Association), qui regroupent près de 90% des transformateurs de papier en Europe. Elles ont été rejointes par des fabricants de papier tels Stora Enso, Arjowiggins, UPM Kymmene, ainsi que par des transformateurs : Bong Ljungdahl AB, La Couronne, Groupe GPV, Hamelin, Fast Treillet, Victor Stationery.

LES PRODUITS CERTIFIES

PAPER BY NATURE s'applique aux produits papetiers transformés tels que les enveloppes, les carnets, blocs-notes, les produits de classement, les feuilles à dessin, les albums, les agendas, les classeurs, les chemises, les produits kraft, les dossiers suspendus, les couvertures, etc.

Le label concerne tous les produits papetiers transformés issus du papier, papier cartonné ou de substrat à base de papier.

La liste des produits certifiés et les références des usines qui les produisent sont en libre accès sur le site de l'association PAPER BY NATURE à l'adresse :

<http://www.paperbynature.com/en/certifiedproducts.php>

PAPER BY NATURE est un label qui ne certifie que des produits répondant à des exigences précises, et en aucun cas des entreprises.

LES GARANTIES APORTEES PAR LE LABEL PAPER BY NATURE

Il garantit que les produits répondent à des critères environnementaux exigeants concernant non seulement le substrat (papier ou carton) – mais également les processus de transformation et d'impression mis en œuvre pour sa fabrication. Le label vise à encourager :

- L'utilisation de substrat papier ou papier cartonné garantissant une gestion durable des forêts et ayant un faible impact environnemental ;
- La réduction des émissions polluantes dans l'eau et dans l'air ;
- La réduction des risques pour la santé liés aux substances dangereuses ;

QUELLE EST LA VALEUR AJOUTEE DE PAPER BY NATURE PAR RAPPORT AUX LABELS DEJA EXISTANTS ?

Il existe effectivement aujourd'hui plusieurs initiatives reconnues mettant en place des standards environnementaux dans le domaine du bois, du papier et des processus industriels qui y sont liés.

Certaines concernent la gestion durable des forêts d'où provient le papier (FSC, PEFC), quand d'autres concernent plus spécifiquement la fabrication du papier (EU Flower Européen, Blue Angel). Certains concernent les systèmes de management internes (ISO 14001), tandis que d'autres ne s'intéressent

qu'aux processus de production aboutissant au produit fini, ou sont spécifiques à un pays (NF Environnement).

PAPER BY NATURE regroupe et incorpore sous un seul et unique label les meilleures pratiques environnementales existantes aujourd'hui en Europe, dans plusieurs domaines : gestion durable des forêts, fabrication du papier, systèmes de management internes, processus de production etc.

Ainsi, il est plus facile pour les clients de comparer directement entre eux les produits papetiers transformés lors de l'achat.

Le label PAPER BY NATURE devient ainsi la première référence claire et crédible pour les consommateurs européens de produits papetiers transformés, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur.

COMMENT SE POSITIONNE PAPER BY NATURE PAR RAPPORT A FSC OU PEFC ?

FSC et PEFC, qui concernent spécifiquement la gestion durable des forêts, sont complémentaires de Paper by Nature.

Ainsi, pour être certifié PAPER BY NATURE, un produit doit contenir un pourcentage minimum de fibres recyclées post consommation OU de fibres vierges issues de forêts gérées de manière responsable et certifiées par une tierce partie de la certification forestière environnementale. Les labels FSC recyclé, PEFC recyclé et Blue Angel répondent aux exigences de PAPER BY NATURE pour les fibres recyclées. Les labels FSC et PEFC répondent aux exigences de PAPER BY NATURE pour les fibres vierges certifiées

MODE D'ATTRIBUTION DE L'ECOLABEL

Le label PAPER BY NATURE est contrôlé et attribué par un organisme reconnu et indépendant de certification tiers : Bureau VERITAS. Bureau Veritas audite l'entreprise candidate selon les Critères de l'écolabel et les Règles d'audit. Ces deux documents sont en libre accès sur le site de l'association PAPER BY NATURE à l'adresse <http://www.paperbynature.com/fr/ecolabel.php>

Un processus de certification strict est appliqué, incluant :

- Un audit initial de certification,
- Un audit de suivi tous les ans,

- Une re-certification au bout de 3 ans.

Un dispositif de contrôle est également en place : un numéro de licence figure obligatoirement sur chaque produit certifié, aux côtés du label. Sur le site internet www.paperbynature.com, toute personne peut, grâce à ce numéro, identifier le fabricant du produit fini et vérifier son statut au regard des critères du label (les attestations officielles délivrées par Bureau Veritas après validation du processus de certification sont en ligne).



Par ailleurs, les critères du label sont régulièrement révisés pour rester à la pointe de meilleures pratiques environnementales. Un cycle de révision est actuellement en cours.

UNE REVISION REGULIERE DES CRITERES

La première version des critères du label Paper by Nature, lancée en 2008, est issue d'un long processus de concertation entre les principaux acteurs de l'industrie des produits papetiers transformés en Europe. Ils se sont inspirés d'un travail préalablement effectué au sein des instances responsables du label EU Flower, mais qui n'a malheureusement pas pu aboutir. Aussi, pour pallier l'absence d'un label européen pour les produits papetiers transformés éco-responsables, les membres de l'Association Paper by Nature ont travaillé pendant plus d'un an, consultant au cours du processus les acteurs de la société civile (ONG et organisations de consommateurs), afin d'aboutir à une première version des critères.

Toutefois, construire un label environnemental crédible et exigeant impose de mettre en œuvre des processus de révision dynamiques, ce qu'imposent les statuts de l'association. Depuis, comme prévu par les statuts de l'association, un processus de révision des critères a été entamé, qui devrait aboutir à une nouvelle version des critères début 2011, après consultation des parties prenantes de la société civile (ONG et associations de consommateurs) ainsi que des principaux acteurs de l'industrie.

Ce processus de révision doit assurer que le label reste à la pointe des meilleures pratiques environnementales.

➤ Critères obligatoires relatifs aux fibres du substrat (papier ou papier cartonné)

Le produit doit contenir (pour 2011) un pourcentage minimum de 50% de fibres recyclées post consommation OU de fibres vierges issues de forêts gérées de manière responsable et certifiées par une tierce partie de la certification forestière environnementale. Un pourcentage minimum de 65% devrait être acté dans la prochaine version des critères (adoption prévue courant 2011).

L'origine précise des fibres doit être indiquée et est contrôlée à chaque audit. Les labels FSC recyclé, PEFC recyclé et Blue Angel répondent aux exigences de PAPER BY NATURE pour les fibres recyclées. Les labels FSC et PEFC répondent aux exigences de PAPER BY NATURE pour les fibres vierges certifiées.

Les fibres vierges restantes devront être auditées par une tierce partie indépendante afin de s'assurer qu'elles ne proviennent pas de sources controversées (bois issu de sources légales ; arbres non modifiés génétiquement ; respect des droits civils et traditionnels lors des opérations d'abattage ; pas de bois en provenance de zones protégées ou en cours d'établissement en tant que zone protégée ; pas de bois provenant des forêts anciennes et forêts à haute valeur de conservation ; pas de bois provenant d'écosystèmes boisés naturels convertis en plantations).

➤ Critères obligatoires relatifs à la fabrication du substrat papier ou cartonné

Le substrat papier ou papier cartonné utilisé pour les produits transformés est également soumis à des critères obligatoires dans le domaine des :

- Emissions dans l'eau et l'air : COD, Soufre, AOX, CO2 ;
- Substances chimiques dangereuses : Chlore, APEOs, surfactants en formules de désencrage pour les fibres recyclées, biocides.

➤ Critères obligatoires liés aux processus de transformation et d'impression

Les sites de transformation et d'impression doivent respecter des critères concernant :

- Les produits chimiques utilisés dans les processus de transformation et d'impression : encres d'impression, colorants, toners, vernis, adhésifs, agents de lavage et solutions de mouillage ; produits biocides, Alkyl phénols ethoxylates – solvants halogénés – Phtalates ;
- Emissions de polluants dans l'eau (métaux lourds) et dans l'air (solvants volatils) ;

- Réduction des déchets et recyclage des déchets de production.

➤ **Critères complémentaires**

Afin d'obtenir la certification, un produit doit aller plus loin que les seuls critères obligatoires, afin d'atteindre un score minimum. Une table de notation établit ce score minimum qu'un produit PAPER BY NATURE doit nécessairement atteindre, selon le processus d'impression et le substrat (papier ou papier cartonné) utilisé pour sa fabrication.

Le système de notation attribue des points relatifs aux critères suivants :

- Certifications EMAS ou ISO 14001 des usines de fabrications ;
- Fibres certifiées FSC ou PEFC ; Papiers certifiés EU flower – Nordic Swan ;
- Suppression des émissions de polluants dans l'air ;
- Suppression des déchets de rognures de transformation ;
- Utilisation des meilleures techniques disponibles en matière de prépresse et de fabrication de plaques d'impression ;
- Utilisation d'énergie renouvelable réduisant les émissions de CO2.

CONTACTS

Secrétariat

c/o First&42nd

Virginie Leroux /Claire Boilley

35 boulevard Malesherbes, 75008 Paris

Tel : 01 56 69 75 26 / 01 56 69 72 98

Siège

Avenue Louise 250, Box 81, 1050 Bruxelles (Belgique)

Adresse internet : www.paperbynature.com